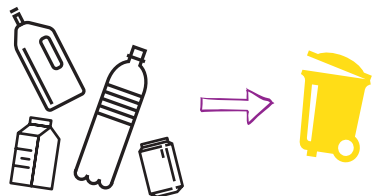
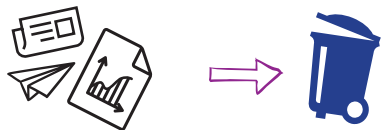


COMMENT TRIER ?

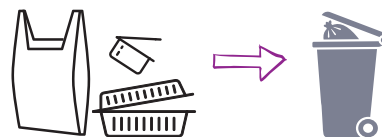
AVANT LE 2 NOVEMBRE



> Bouteilles et flacons en plastique dans le bac jaune avec les emballages en métal et en carton.



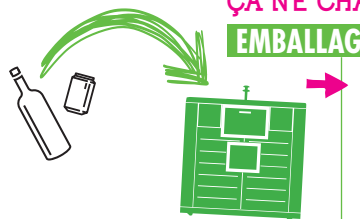
> Tous les papiers dans le bac bleu.



> Autres emballages en plastique (barquettes, pots, films et sacs plastiques...) dans le bac gris.

ÇA NE CHANGE PAS !

EMBALLAGES EN VERRE DANS LES CONTENEURS DÉDIÉS.

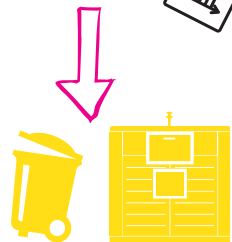


Pour des raisons de sécurité et permettre le recyclage éternel, les emballages en verre doivent toujours être jetés dans les points verre prévus à cet effet et surtout pas dans les autres poubelles.

APRÈS LE 2 NOVEMBRE LE TRI DEVIENT + SIMPLE !

Emballages et papiers :
TOUS dans le bac jaune !

Non lavés, bien vidés, en vrac,
non imbriqués, dans le bac.



> EN CAS DE DOUTE,
CONSULTEZ LE MÉMO TRI JOINT.

LE 2 NOVEMBRE

LE TRI

se simplifie !



POUR EN SAVOIR +
www.paysvoironnais.com
Rubrique Déchets/Collecte

CITEO



Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

www.paysvoironnais.com

Pays Voironnais - Officiel



Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, LES MODIFICATIONS DES CONSIGNES DE TRI ET DES JOURS DE COLLECTE PRÉVUES LE 1^{ER} JUIN SONT REPORTÉES AU 2 NOVEMBRE.

En attendant, il est important de **continuer à appliquer les consignes actuelles**. Le changement de consignes de tri ne peut se faire sans une refonte totale des tournées de collecte.



En effet, une fois les nouveaux gestes de tri accomplis, il restera très peu de déchets dans nos poubelles grises, ne nécessitant plus autant de passages du camion de collecte.

Alors que le volume et le poids des déchets non recyclables vont fortement diminuer, le volume et le poids des bacs jaunes vont augmenter!

Ces impacts nécessitent le changement des bacs de tri chez certains habitants mais surtout la réorganisation intégrale des circuits et des fréquences de collecte sur les 31 communes.

C'est pourquoi, ces nouveaux circuits prendront effet le 2 novembre, en même temps que la simplification des consignes de tri.

QUAND PUIS-JE UTILISER MON NOUVEAU CALENDRIER ?

➔ **DÈS LE 2 NOVEMBRE**, appliquez les nouvelles consignes de tri et sortez vos bacs selon les jours indiqués sur votre nouveau calendrier joint au présent courrier.



> **ATTENTION, PAS DE COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS!**
Les tournées de collecte prévues un jour férié seront désormais reportées le mercredi de la même semaine.

Rappel

Si votre calendrier a expiré fin juin, continuez à sortir vos bacs comme d'habitude (même jour, même fréquence) jusqu'au 30 octobre, ou téléchargez le calendrier transitoire en ligne sur www.paysvoironnais.com
Rubrique Déchets / Collecte / Jours de collecte

Les calendriers se dématérialisent...

Dès octobre 2020, vous pourrez consulter directement vos nouveaux jours de collecte en ligne sur www.paysvoironnais.com



SI MON BAC JAUNE EST TROP PETIT ?

➔ **IL SERA REMPLACÉ GRATUITEMENT PAR UN PLUS GRAND...**

Une équipe d'ambassadeurs du tri sillonne actuellement le territoire. Ils vous aideront à adapter au mieux votre dotation.

En cas d'absence, un avis de passage est déposé dans votre boîte aux lettres, n'oubliez pas de contacter le numéro mentionné dès réception, et avant fin octobre, afin de vous assurer que le volume de votre bac jaune est suffisant.

QUE FAIRE DE MON BAC BLEU ?



➔ **DÈS LE 2 NOVEMBRE, LE BAC BLEU NE POURRA PLUS ÊTRE UTILISÉ POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS.**

➔ Les bacs seront récupérés après le passage du camion de collecte lors de l'une de vos collectes de papiers en octobre. Dès lors, vous pourrez jeter le papier dans le bac jaune.

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOTRE BAC BLEU À CHACUNE DE VOS COLLECTES D'OCTOBRE JUSQU'À 20H, AFIN DE PERMETTRE SON ENLÈVEMENT!

➔ Si vous souhaitez le garder pour un autre usage (stockage...), il suffit d'apposer l'autocollant ci-joint sur son couvercle avant le 1^{er} octobre.



ATTENTION! Il ne pourra en aucun cas être entreposé sur la voie publique ou être utilisé comme poubelle grise.